



COLLEGE GERARD HOLDER

Rocade Zéphir – BP 5015
97305 Cayenne Cedex
Tél : 0594 30 14 95
Fax : 0594 25 02 91
ce.9730083c@ac-guyane.fr



Fiche d'inscription demi-pension 2^{ème} et 3^{ème} trimestre

Année scolaire 2023/2024

Renseignement élève

NOM : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Régime alimentaire sans porc : non oui Allergies : non oui

Renseignement responsable(s) légal(aux)

Responsable légal 1 : père mère autre Responsable légal 2 : père mère autre

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Tel : Port : Tel : Port

Mail : Mail :

FORFAIT					Règlement	
					2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre
Classe Général						
4 jours	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	149,37 € Avant Jeudi 8 février 23	153,20 € Avant Mardi 7 mai 23
Classe SEGPA						
3 jours	Lundi	Mardi	Jeudi	-	114,90 € Avant Jeudi 8 février 23	118,73 € Avant Mardi 7 mai 23

Modes de paiement :

- 1) Espèces : faire l'appoint
- 2) Chèque : libellé à l'ordre de l'agent-comptable du Collège Holder
- 3) Virement : IBAN : FR76 1007 1973 0000 0010 0576 604 BIC : TRPUFRP1

titulaire du compte : Régie CLG Gérard Holder

Une copie de l'ordre de virement doit être envoyées à l'adresse mail suivante : stephanie.papius@ac-guyane.fr

Pièces à joindre : photo RIB responsable légal 1 paiement

A Cayenne le

Signature du responsable légal

...../...../.....



COLLEGE GERARD HOLDER

Rocade Zépher – BP 5015
97305 Cayenne Cedex
Tél : 0594 30 14 95
Fax : 0594 25 02 91
ce.9730083c@ac-guyane.fr



Note d'information

Demi-pension 2^{ème} et 3^{ème} trimestre

Dates de la demi-pension du 2^{er} trimestre : du 8 janvier au 28 mars 2023

Dates de la demi-pension du 3^{er} trimestre : du 3 avril au 28 juin 2023

- L'inscription à la demi-pension oblige au respect du règlement de la demi-pension.
- La demi-pension est ouverte :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi ***pour les classes générales***
 - Lundi, mardi et jeudi ***pour les classes SEGPA***
- La 1^{ère} carte délivrée pour le passage du self est gratuite et utilisable tout au long de la scolarité au collège.
- En cas de dégradation ou de perte, une nouvelle carte sera attribuée moyennant la somme de 7.00€.
- Les élèves ayant perdu leurs cartes ne seront pas prioritaires pour l'obtention d'une nouvelle carte.

Horaires et jours de réception du service de Gestion

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
matin	8h – 12h	8h – 12h	pas de réception	8h – 12h	pas de réception
Après-midi	pas de réception	14h – 15h30		14h – 15h30	pas de réception